Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
Mardi 1er septembre 2026, à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture de la séance

10.02 Période de questions du public

10.03 Période de questions des membres du conseil

10.04 Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1er septembre 2026, à 19 h

10.05 Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 août 2026, à 19 h

15 – Déclaration / Proclamation

15.01 Proclamer les 25, 26 et 27 septembre 2026, « Journées de la culture », afin de manifester, de façon tangible, l'attachement que l'arrondissement d'Anjou porte à la culture

15.02 Proclamer le 1er octobre 2026, « Journée internationale pour les personnes âgées »

20 – Affaires contractuelles

20.01 Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert une servitude réelle et perpétuelle du Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île, à des fins de passage public et de stationnement, d'une superficie de 8 128 m², située au 9400, boulevard Métropolitain, dans l'arrondissement d'Anjou, sans considération monétaire. N/Réf. : 31H12-005-3972-05 / Mandat 21-0076-T

30 – Administration et finances

30.01 Prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires pour la période comptable du 1er juin 2026 au 30 juin 2026

30.02 Prendre acte de la reddition de compte du mois d'août 2026, liée au recours à l'affectation du surplus de l'arrondissement afin d'effectuer les paiements jugés prioritaire durant la période de mesures d'urgence

30.03 Autoriser la secrétaire d'arrondissement à présenter à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) une demande afin d'éliminer deux (2) boîtes de documents irrémédiablement endommagés et destinés à être conservés selon les indications du calendrier de délais de conservation de la Ville de Montréal

40 – Réglementation

40.01 Édicter l'ordonnance 1333-O.231, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), visant à réduire la vitesse autorisée de 40 km/h à 30 km/h sur la place d'Antioche

40.02 Édicter l'ordonnance 1333-O.232, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), visant à modifier la signalisation du côté nord de la rue Grenache

40.03 Édicter l'ordonnance 1333-O.233, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), visant l'installation d'une zone de stationnement dédiée aux personnes à mobilité réduite face au 5522, boulevard Roi-René et face au 6333, boulevard des Galeries-d'Anjou, ainsi que le retrait d'une zone de stationnement dédiée aux personnes à mobilité réduite face au 7770, avenue de Ronceray - Abroger l'ordonnance 1333-O.114

40.04 Édicter l'ordonnance 1607-O.120, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue des événements spéciaux organisés par le Service d'aide et de référencement aîné d'Anjou (SARA d'Anjou), le Cercle Amitié Anjou, Le Bel Âge d'Anjou inc., l'Association Au Fil du temps d'Anjou et le 150e groupe scout Notre-Dame d'Anjou, pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 2026

40.05 Donner avis de motion et déposer le projet de règlement RCA 191-2 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement d'Anjou - Exercice financier 2026 (RCA 191) »

40.06 Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un premier projet de résolution visant à autoriser deux (2) logements au sous-sol, un nombre de cases de stationnement en dessous du minimum exigé et une case de stationnement empiétant sur le domaine public au 8251, boulevard du Haut-Anjou - lot 1 004 997 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-079-032)

40.07 Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un second projet de résolution visant à autoriser un projet d'agrandissement d'un bâtiment industriel situé aux 7951-7961, rue Vauban, lot 1 004 051 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-031)

40.08 Adopter le règlement RCA 1333-40 intitulé « Règlement modifiant le règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), afin d'encadrer le stationnement des véhicules sur les terrains privés ainsi que le changement de pneus et les activités de mécanique sur le domaine public »

60 – Information

60.01 Dépôt par la secrétaire d'arrondissement du procès-verbal de correction concernant divers textes réglementaires

60.02 Dépôt par la secrétaire d'arrondissement du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique tenue le 4 août 2026, à 18 h 30, concernant le projet de règlement RCA 193

70 – Autres sujets

70.01 Lever la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1er septembre 2026